



Cap énergie

Rencontres départementales
12 mai 2026



CAP ÉNERGIE !

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

12 MAI

18H00

BAISSER LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ



142 ASSOCIATIONS
PRÉSENTENT



8 PROPOSITIONS
CONCRÈTES

POUR DES SOLUTIONS DURABLES ET ACCESSIBLES



DANS 15 VILLES
EN FRANCE



EN PRÉSENTIEL
ET EN DISTANCIEL

POURQUOI LE COÛT DE L'ÉLECTRICITÉ A AUGMENTÉ ?

8 propositions pour baisser durablement le coût de l'électricité

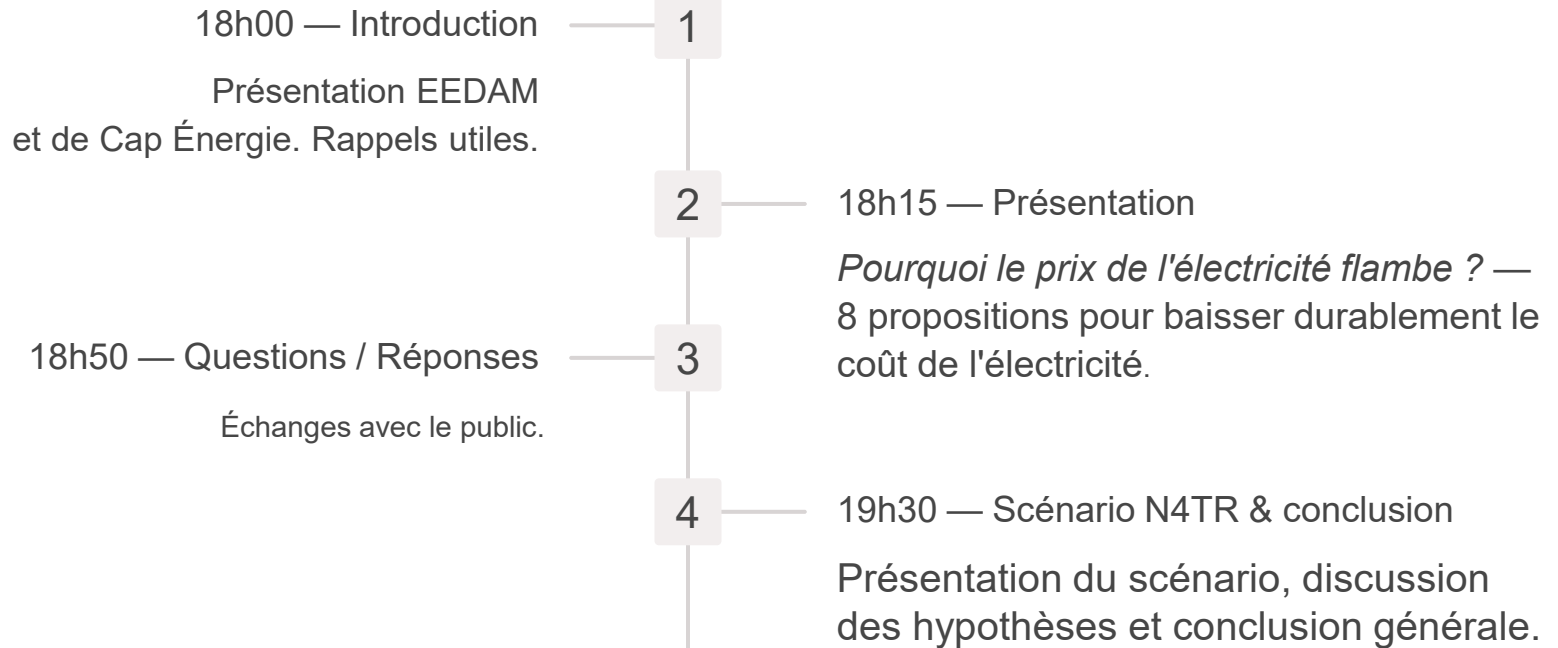
12 MAI 2026

CHERY-CHARTREUVE



DÉROULÉ

Ordre du jour



Qui sommes-nous ?



ÉEDAM

ÉNERGIE et ENVIRONNEMENT en DÉBAT
dans l' AISNE et la MARNE

Objet : **Protection de l'humain, de l'environnement et du patrimoine réel et immatériel** au regard des équipements et moyens de production d'énergie susceptibles d'être installés sur le territoire dans le cadre de la transition écologique et énergétique face au dérèglement climatique et à la décarbonation de la production énergétique

Ses missions:

- Participer au débat public sur l'Énergie
- Proposer des solutions locales équilibrées et de moindre impact
- Informer les élus et la profession agricole
- Représenter les habitants auprès des services de l'État
- Porter les recours devant la justice

- Notre conviction : la transition énergétique doit être démocratique, économiquement soutenable, techniquement cohérente et compatible avec les territoires ruraux.

Cap Energie: 142 associations animées par RETM & Vent des Maires

RETM — Réseau Énergies Terre & Mer

collectifs citoyens et d'acteurs territoriaux mobilisés sur les questions **énergétiques**

Objectifs

- Diffuser des analyses techniques et économiques
- Mettre à disposition des données et retours d'expérience
- Favoriser la compréhension des politiques énergétiques
- Participer au débat public
- Alerter et dialoguer avec les pouvoirs publics locaux et nationaux et les décideurs économiques



Vents des Maires

association nationale regroupant des **maires et élus locaux** confrontés aux projets éoliens industriels.

Objectifs

- Information des élus
- Analyse des impacts locaux
- Accompagnement des communes
- Défense des collectivités
- Préservation des capacités de décision locale
- Participation au débat public



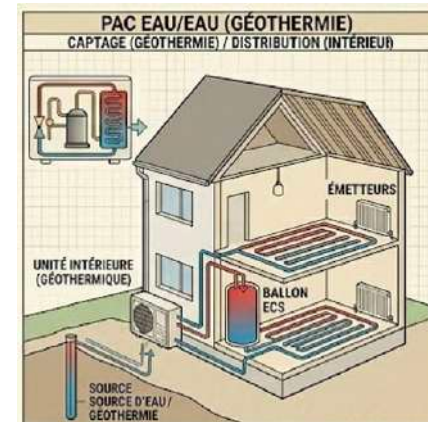
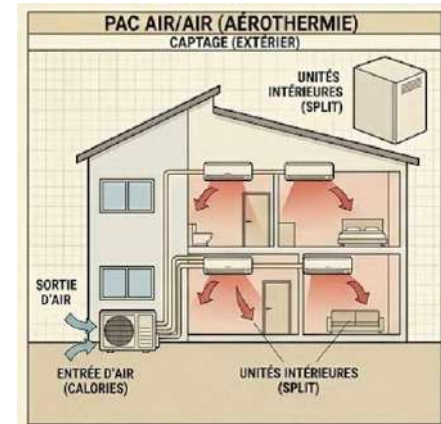
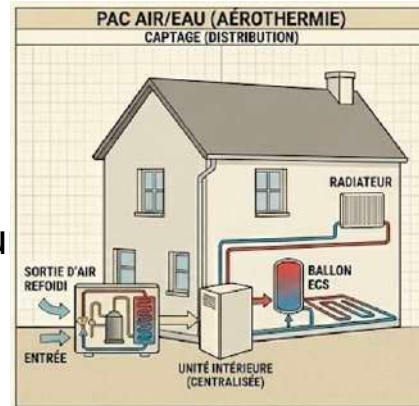
RAPPELS

Géothermie et Pompes à Chaleur

Utilisation de la chaleur naturellement présente dans le sol ou dans l'air.

Les différents types de PAC

- PAC air/air
 - capte les calories de l'air extérieur
 - chauffe l'air intérieur
- PAC air/eau
 - capte les calories de l'air
 - chauffe un circuit d'eau
- PAC eau/eau
 - utilise la chaleur du sous-sol ou des nappes
 - très performante mais plus coûteuse à installer



RAPPELS

Commission Lévy-Tuot

Le premier ministre confie fin 2025 la mission à Jean-Bernard Lévy (ex PDG d'EDF) & Thierry Tuot (ex directeur CRE) d'évaluer le coût réel des énergies renouvelables électriques et du stockage.

Principales conclusions rendue en avril 2026

Ne plus regarder uniquement le coût de production du MWh

Intégrer les « coûts complets » :

- réseau,
- stockage,
- flexibilité,
- intermittence,
- prix négatifs

Réformer les mécanismes de soutien public

Développer les solutions de stockage et d'équilibrage



RAPPELS

Comprendre le coût de l'énergie

Le débat énergétique utilise beaucoup de termes techniques. Clarifions dès le départ les notions clés que nous utiliserons dans cette présentation.

Coût de production

Prix nécessaire pour produire un MWh d'électricité.

Exemple :

- combustible
- maintenance
- investissement

Coût système

Coûts supplémentaires nécessaires pour intégrer une énergie dans le réseau.

Exemples :

- renforcement du réseau
- stockage
- centrales de secours
- effacement

Coût complet

Somme des :

- coût de production
- coût système
- coûts indirects



LCOE (Levelized Cost Of Energy)

Coût moyen actualisé de production d'une énergie sur toute sa durée de vie.

Le LCOE intègre :

- investissement initial
- exploitation
- maintenance
- durée de vie
- taux de financement

Le coût complet est le seul indicateur permettant une comparaison honnête et rigoureuse entre les filières énergétiques.



BAISSER LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

 **142** ASSOCIATIONS PRÉSENTENT  **8** PROPOSITIONS CONCRÈTES

POUR DES SOLUTIONS DURABLES ET ACCESSIBLES

Agir ensemble pour une énergie
AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LEURS HABITANTS

Pourquoi CAP ENERGIE dans 15 villes?

1. Partager les réflexions de **142 associations de défense du patrimoine et du cadre de vie de 50 départements** sur les orientations énergétiques et la maîtrise du coût de l'électricité
2. Présenter les **8 principales propositions transmises le 11 avril au Premier Ministre** et les pistes de mise en œuvre
3. **Révéler les réalités énergétiques** (*surproduction, prix négatifs, subventions massives des promoteurs,...*) peu connues des Français
4. **Donner aux territoires la possibilité de reprendre en main leur futur énergétique**

Cap énergie

rencontres départementales

- **Pourquoi** le coût de l'électricité a augmenté?
- **8 propositions** pour baisser le coût de l'électricité et mise en œuvre
- **Questions** participants et réponses
- **Un scénario** pour baisser le prix de l'électricité

CAP ÉNERGIE ! 12 MAI 18H00
RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

BAISSER LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ

142 ASSOCIATIONS PRÉSENTENT 8 PROPOSITIONS CONCRÈTES
POUR DES SOLUTIONS DURABLES ET ACCESSIBLES

Agir ensemble pour une énergie
AU SERVICE DES TERRITOIRES ET DE LEURS HABITANTS

ASSOCIATIONS	INDUSTRIELS & ENTREPRISES	AGRICULTEURS	ÉLUS & COLLECTIVITÉS
Mobiliser et porter la voix des territoires	Innovier, produire et créer de la valeur sur nos territoires	Nourrir, produire, valoriser les ressources locales	Décider, investir et agir pour l'intérêt général

DES ACTEURS UNIS POUR DES CHOIX ÉNERGÉTIQUES ÉCONOMIQUES, DURABLES ET LOCAUX

REUNION PUBLIQUE 12 MAI À 18H | DANS 15 VILLES EN FRANCE | EN PRÉSENTIEL ET EN DISTANCIEL

Infos & inscriptions

Décarbonons sans gaspiller

Evènement Cap énergie

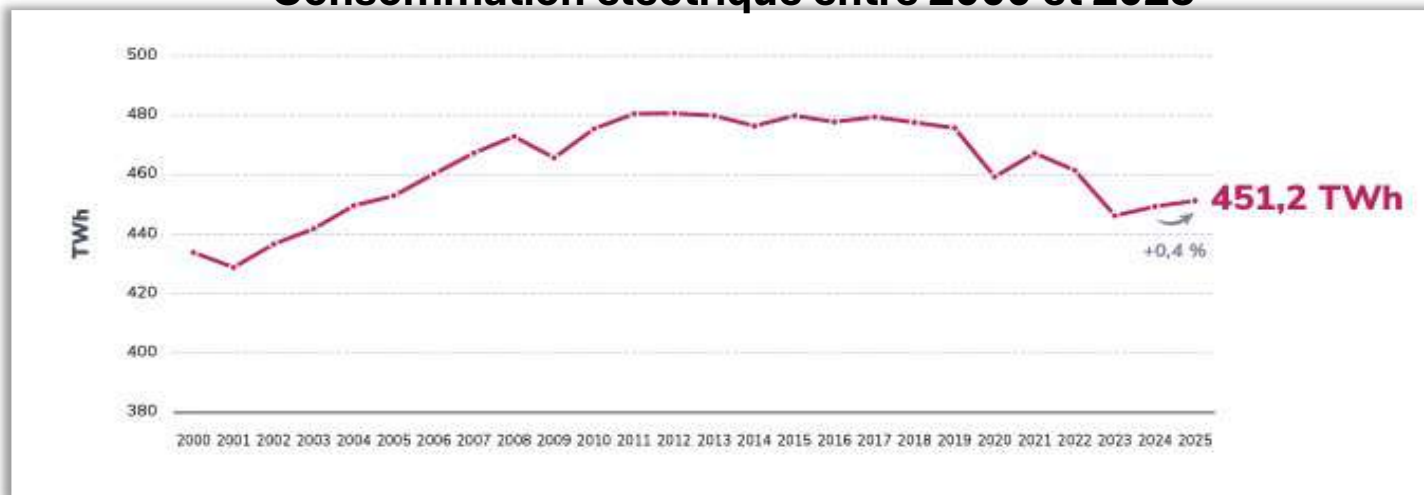
Production et consommation électrique

Constat

- Production décarbonée à 95%
- Consommation stable depuis 15 ans
- **Surproduction de 20 à 25%**

Parc de production électrique			
France entière (GWh)			
	Energie produite		Part dans le mix
Nucléaire	373 000		68,1%
Hydraulique	62 400		11,4%
Photovoltaïque	32 900		6,0%
Eolien	49 600		9,1%
Bio-énergie	10 900		2,0%
Thermique	16 400		3,0%
Autres	2 300		0,4%
Total Production 2025	547 500	GWh	100%
Consommation 2025	451 200	GWh	
Taux de couverture	121%		

Consommation électrique entre 2000 et 2025



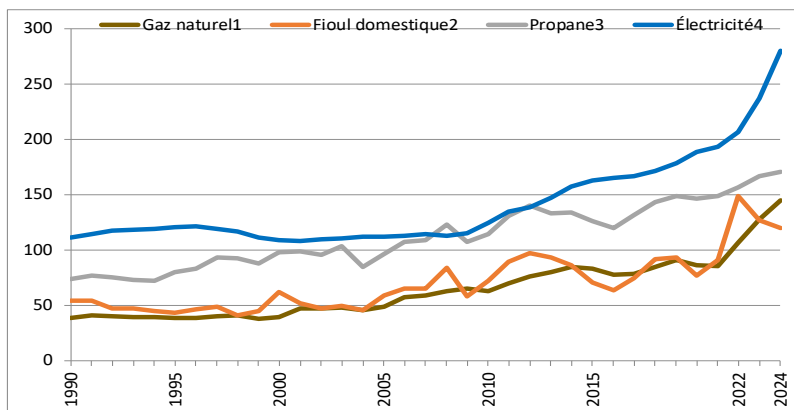
Evènement Cap énergie

Pourquoi le coût complet de l'électricité a augmenté de +250% en 15 ans

Le constat

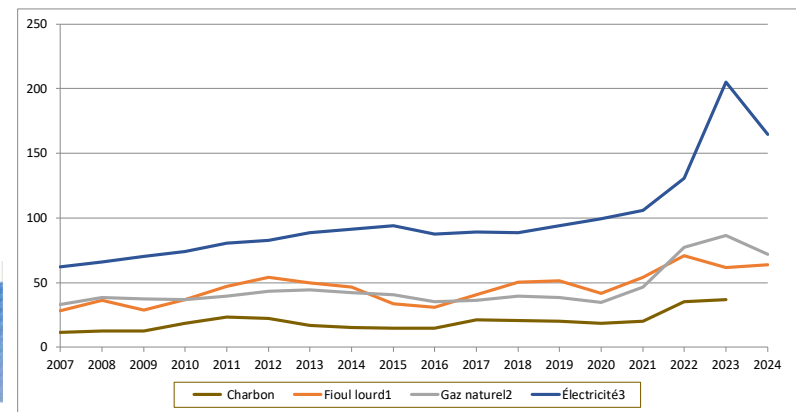
- 1990 à 2010 : **prix de l'électricité bas** (stable en € courant), **électricité décarbonée à 95%** grâce à l'hydraulique et au nucléaire (6 gr CO₂/Kwh)
- 2010 à 2025 : développement de l'éolien et du solaire augmente les coûts de réseau (un 2^{ème} réseau de distribution et de transport)
- 2010 à 2025 : surproduction. L'éolien et le solaire remplacent environ 50 TWh de nucléaire et augmentent la surproduction (prix bas et négatifs) donc les effacements et les indemnisations
- **La surproduction coûte aujourd'hui 20 Mrd€/an aux Français**

PRIX TTC DES ÉNERGIES À USAGE DOMESTIQUE POUR 1 MWh PCI*
En euros courants



Cap énergie

PRIX HORS TVA DES ÉNERGIES POUR LES ENTREPRISES POUR 1 MWh PCI*
En euros courants



12 mai 2026

page 14

Proposition N°1

Accélérer la sobriété énergétique (bâtiment)

1. Accélérer la sobriété énergétique (isolation, géothermie de surface, pompes à chaleur, chaleur renouvelable)
👉 pour réduire nos consommations énergétiques et diminuer l'utilisation des énergies fossiles
2. Isolation : Doubler et standardiser le nombre d'actes d'isolation
3. Passer de 2 TWh de géothermie de surface à 100 TWh (PAC eau/eau) en 2050
4. Remplacer 50% des radiateurs électriques par des PAC air/air
5. Remplacer 50% des chauffages gaz/fuel par des PAC eau/eau et PAC air/eau
6. Développer la mobilité électrique (voitures/camion)
7. Développer les réseaux de chaleur renouvelable et récupérable
8. Cible 2050 **👉 Economie de 100 TWh électrique**

Mise en œuvre proposition N°1

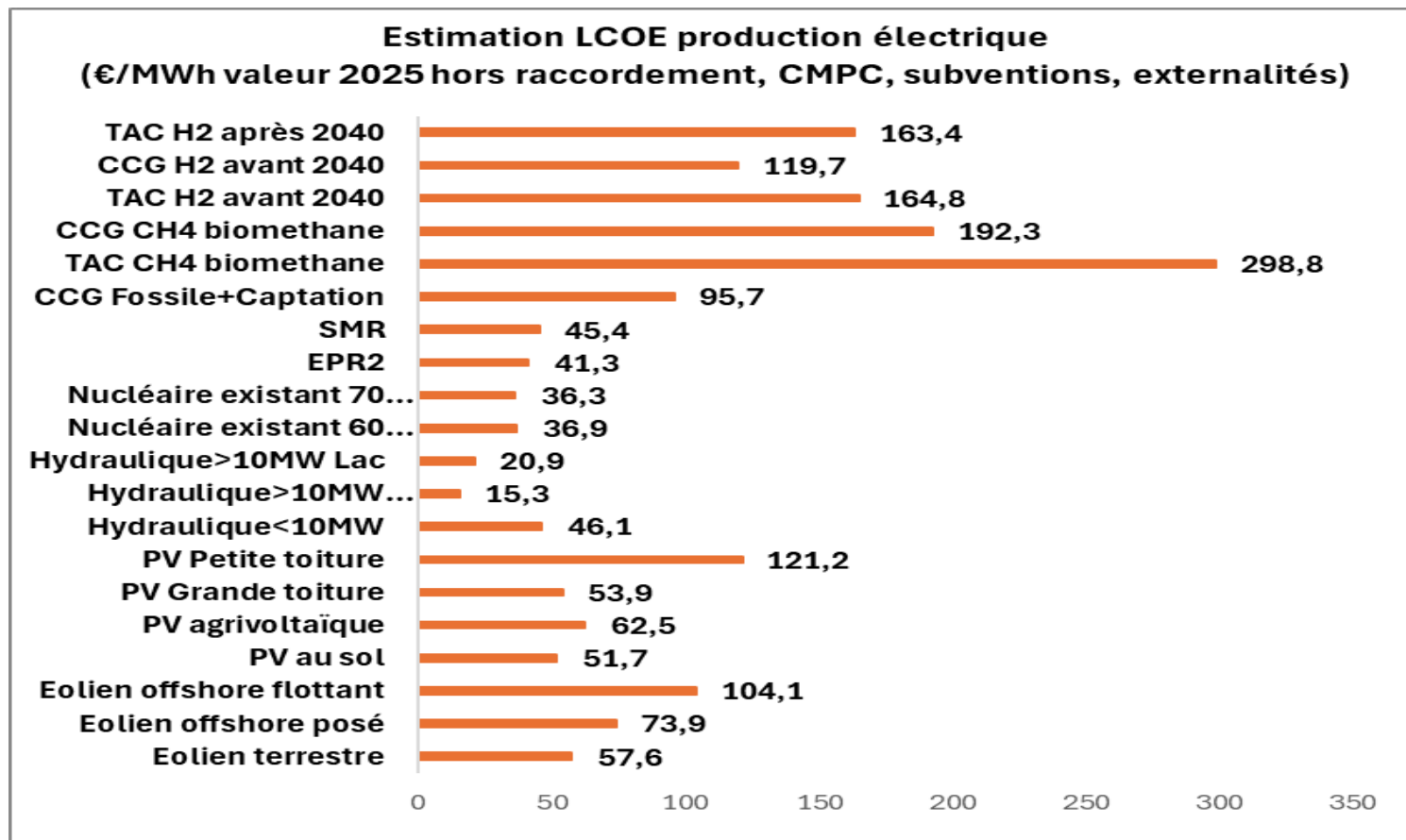
Accélérer la sobriété énergétique

1. Inscrire les **objectifs pour la chaleur et la mobilité dans Plans Locaux d'Urbanisme (PLU) et les Plans Climat Air Energie et Territoires (PCAET) d'ici fin 2026**
2. Développer **l'accès aux véhicules électriques** (leasing, réseau de bornes,...)
3. Mettre en place des **guichets uniques au sein des Syndicats départementaux de l'énergie (SDE)** et recruter les compétences avant T3 2026
4. Préparer **les AO (Appels d'offres) mutualisés à l'échelle EPCI (Etablissement public de coopération intercommunale) et PETR (Pôle d'équilibre territoriaux et ruraux)** pour le développement de l'isolation, des PAC R/R et géothermiques

Proposition N°2

Prioriser la baisse du prix de l'électricité via une approche en coût complet.

1. Retenir les composantes du mix électriques dont les coûts LCOE sont les plus bas
2. Estimer les coûts complets de toutes les énergies (LCOE : données RTE)





Mise en œuvre proposition N°2

Prioriser la baisse du prix de l'électricité via une approche en coût complet

- 1. Proposer à RTE d'ici le 15 mai les recommandations** dans le cadre de la révision des Futurs énergétiques (*1^{ères} reco transmises le 30/4 et 8/5*)
- 2. Partager avec les industriels l'approche en coût complet** et la baisse nécessaire du coût de l'électricité
- 3. Réduire la surproduction électrique**
4. Suivre la mise en place de **la recommandation N°1 de la mission LEVY-TUOT** (publier les coûts complets)
- 5. Faire évaluer par RTE le scénario N4TR défini et proposé par RETM**



Proposition N°3

Développer les énergies non-électriques (bioénergies) à l'échelle des départements

1. Accélérer le développement des Energies thermiques renouvelables (***géothermie de surface, pompes à chaleur, bioénergies, solaire thermique, PV en grande toiture en autoconsommation collective***)
2. Remplacer le **fuel** de l'activité agricole par du **biofuel**
3. Remplacer le **GNL** par du **biogaz** (biométhane, pyrogazeification)
4. Evaluer le **potentiel de SAU** (*Surface agricole utile*) à **mobiliser pour les bioénergies** (20% ?)
5. Un objectif de **500 TWh de production en 2050** (*239 TWh en 2025*)



Mise en œuvre proposition N°3

Développer les énergies non-électriques (bioénergies) à l'échelle des départements

- 1. Recenser les friches industrielles bord voie ferrée et voies navigables** pour développer les EnR thermiques
- Utiliser l'article 11 de la loi Industries vertes (22 Oct. 2024) demandant à **Voies Navigables de France de développer les EnR bord à voie d'eau**
- 3. Rencontrer les chambres d'agriculture**
- Monter les financements avec BPI France et Banque des Territoires



Proposition N°4

Freiner puis réduire les énergies électriques intermittentes (éolien terrestre, maritime, solaire au sol)

- 1. Ces énergies sont responsables du doublement du prix de l'électricité depuis 15 ans** (doublement du réseau, flexibilité, subventions promoteurs,..)
- 2. Elles augmentent la surproduction électrique** déjà trop forte en France, Allemagne et Espagne, principal virus du système électrique européen
- 3. Elles ont imposé la réduction de la production nucléaire depuis 15 ans pourtant moins cher et plus décarboné**
- 4. La proposition du gouvernement de tripler le volume de ces énergies d'ici 2035** par rapport au niveau excessif de fin 2025 est **irréaliste et dangereux**
- 5. Les 55 GW de projets EnRi en projet et instruction au 31 décembre 2024**
 - ne peuvent que contribuer à la perte de contrôle du système électrique européen constaté depuis 2 ans, qui vient de s'accélérer depuis le printemps 2026 **avec un record de prix négatif dans 7 pays européens de -500€/Mwh le 26 avril 2026 puis le 1^{er} mai 2026**

Mise en œuvre proposition N°4. Freiner puis réduire les énergies électriques intermittentes

- 1. Informer les élus et les agriculteurs** des réalités énergétiques pour décider en connaissance de cause
- 2. Préparer très en amont des enquêtes publiques les motifs d'illégalité, d'insuffisance de l'étude d'impact,** voire d'erreur manifeste d'appréciation pour obtenir des avis négatifs du CE et des préfets
- 3. Participer pour ceux qui sont élus aux syndicats départementaux de l'énergie** pour expliquer l'aberration de l'éolien et du solaire au sol et proposer les solutions d'énergies thermiques renouvelables
- 4. Proposer des clauses de protection** contre l'éolien et le solaire dans **les PLU et les PCAET** (cf Lettre Communes&Energie N°3/4)

Proposition N°5

Redonner aux territoires la maîtrise de leur transition énergétique

1. Le lobby des promoteurs éolien et solaire vers les élus est le premier virus responsable de la détérioration du système électrique français
2. Les énergies renouvelables ont un potentiel de **développement de réindustrialisation si les emplois sont locaux et pérennes**
3. Les élus peuvent prendre **des initiatives de mutualisation** à l'échelle intercommunale
4. Il faut connaître les **patrimoines à protéger**
5. Il faut connaître **les 16 énergies renouvelables** (pas uniquement l'éolien et le solaire – Cf guide pour l' élu)

1. Hydraulique
 2. Biomasse (Bois énergie)
 3. Biogaz (Biométhane, pyrogazéification, gazéification hydrothermale)
 4. Biocarburant
 5. E-carburant
 6. Eolien terrestre **non pilotable**
 7. Eolien offshore **non pilotable**
 8. Géothermie de surface (sondes géothermiques PAC O/O)
 9. Géothermie profonde (aquifères)
 10. Pompes à chaleur R/R (remplacement radiateurs électriques)
 11. Pompes à chaleur R/O (remplacement chaudière gaz ou fuel)
 12. Chaleur renouvelable et de récupération
 13. Solaire thermique
 14. Champ solaire en zone agricole **non pilotable**
 15. Photovoltaïque individuel (petite toiture) – **non pilotable**
 16. Photovoltaïque consommation collective (grande toiture)
- Bleu : Energie électrique Vert : Energie de la terre, de l'air et du soleil

**Les élus peuvent et doivent reprendre la main
avec les habitants et les milieux économiques locaux**



Mise en œuvre proposition N°5

Redonner aux territoires la maîtrise de leur transition énergétique

- 1. Mobiliser le bon sens et la raison** qui sont des qualités des territoires ruraux et littoraux
- 2. Alerter les élus sur le risque d'accepter une étude, qui serait implicitement une acceptation d'un projet.**
- 3. Développer les projets-type de référence suivant les différentes énergies renouvelables et les modes de financement**
- 4. Structurer la démarche au niveau départemental, notamment avec les syndicats départementaux de l'énergie**

1. **Coût complet = Coût du consommateur+Coût du contribuable+Coûts cachés**

Techniquement : *Coût complet = Coût d'investissement et de fonctionnement de l'opérateur (LCOE= + Coûts de raccordements+Coûts de flexibilité/stabilité (intermittence) + Coûts de soutien (subventions) + Impacts (Externalités positives et négatives, ex pertes de revenu par EDF)*

2. **Les calculs en coût complet pour les investissements publics de l'Etat sont prévus depuis la loi du 31 décembre 2012**

3. **L'Etat ne l'a pas appliqué depuis 13 ans pour les investissements publics énergétiques**, alors qu'ils le sont pour les investissements publics de transport.

4. La nécessité de faire les **évaluations et les bilans en coût complet** a été proposée dès juillet 2025 par les sénateurs après la mission Montaugé/Delahaye sur le coût de l'électricité

5. **C'est la recommandation N°1 de la mission LEVY-TUOT**

6. **La PPE3 a été publiée en février 2026 sans prendre en compte les coûts complets**



Mise en œuvre proposition N°6

Refonder la PPE sur une évaluation en coût complet des énergies

- 1. Demander l'évaluation et la publication des coûts complets** dans le cadre de la révision des Futurs énergétiques 2050
- 2. Demander à RTE et au SGPI (Secrétariat général pour l'Investissement) d'effectuer l'évaluation socio-économique** exigée par la loi du 31 décembre 2012 pour les différents scénarios de la PPE3 et la contre-expertise, comme cela a été fait récemment pour EDF (Programme EPR2) et l'ANDRA (CIGEO)
- 3. Proposer un scénario N4TR sans éolien et solaire- sauf PV en grande toiture en autoconsommation collective** (alternatif au scénario N4) , incluant un développement important dans tous les départements français des énergies thermiques renouvelables
- 4. Comparer en coûts complets ce scénario aux scénarios proposés par RTE** avec les indicateurs-clé (*Prix de l'électricité, indépendance énergétique, sécurité d'approvisionnement, décarbonation,...*)

1. **L'absence de bilan socio-économique préalable à la publication de la PPE3 est une erreur économique et juridique majeure qu'il faut corriger**
2. **Tout investissement public doit maximiser le bénéfice net actualisé par euro public investi : un seul critère : celui de l'efficacité de l'investissement de l'argent public**
3. Les règles et les travaux du Haut-Commissariat à la Stratégie et au Plan réalisés depuis 2012 fournissent le **cadre garanti pour réaliser cette évaluation réclamée par les Français et tous les bancs de l'Assemblée et du Sénat.**
4. Cette évaluation effacera tous les clivages « nucléaire/EnR » qui ont retardé les décisions d'investissement et empoisonné la vie politique française depuis près de 30 ans.
5. Demande publiée dans la presse quotidienne régionale par plus de 50 associations le 6 juillet 2024

Oui, mesdames les sénatrices et messieurs les sénateurs, comme vos collègues députés, vous pouvez mettre fin à la « guerre des énergies » en décrétant cette pause de quelques mois, pour imposer au gouvernement, qui l'a jusqu'ici refusé, que les citoyens aient accès à une étude d'impact objective, comparant honnêtement plusieurs chemins qui permettraient d'atteindre la neutralité carbone en 2050.

Compte tenu de la surproduction actuelle et durable d'électricité en France, cette courte pause n'aura aucune conséquence négative significative sur la marche vers la neutralité carbone, quel que soit le scénario retenu. Elle est le seul moyen démocratique de favoriser l'émergence d'un consensus large sur les choix énergétiques essentiels pour l'avenir de la France.





Mise en œuvre proposition N°7

Engager une véritable évaluation socio-économique des scénarios énergétiques

1. Engager dès maintenant l'évaluation socio-économique pour garantir fin 2026 une révision durable de la Programmation pluriannuelle de l'Énergie

2. Offrir un cap clair aux industriels sans attendre un nouvel épisode électoral en 2027 qui ne peut que retarder encore les décisions d'investissement.

NE LAISSONS PAS LA BATAILLE DES ÉNERGIES TOURNER AU DÉNI DÉMOCRATIQUE ET AU REFUS D'AFFRONTER LES RÉALITÉS

Les discussions sur la PPE ont donné lieu à beaucoup d'affirmations fausses destinées à défendre des positions idéologiques ou les intérêts d'un puissant lobby industriel, au détriment de la France et des Français. Face à des réalités complexes, cessons les accusations simplistes de climato-scepticisme ou de renoncement à la neutralité carbone, vis à vis de citoyens qui demandent seulement que soit réalisée une étude comparative d'impact de différents mix électriques, avant d'engager aveuglément la France dans le scénario qui a la préférence des industriels de l'éolien et du solaire.

Il y a plusieurs chemins pour atteindre la neutralité carbone en 2050.

Les scénarios de production d'électricité étudiés par RTE ont montré que plus il y a de nucléaires dans le mix électrique, meilleur est le résultat pour la France, sur tous les critères, de coût, de sécurité d'approvisionnement, d'impact environnemental et pour l'indépendance nationale.

D'autres études d'experts indépendants montrent que dans une France dotée de nucléaire et d'hydroélectricité, si l'électricité intermittente (éolienne et solaire) reste marginale, surtout dédiée à des usages locaux, sans de surcroît la neutralité carbone peut être atteinte en 2050 pour un coût complet cumulé du système électrique inférieur de l'ordre de 300 milliards d'euros au coût du scénario du discours de Belfort ou de celui du projet de décret PPE 3 (programmation pluriannuelle de l'énergie).

Tous les experts sont d'accord avec l'ADEME pour recommander d'accélérer la décarbonation grâce aux énergies renouvelables pilotables, hydroélectricité, géothermie, biogaz, biomasse, bio-carburants, carburants de synthèse, récupération de la chaleur fatale, accompagnés de plus de sobriété et d'efficacité énergétiques, avec l'objectif de baisser la consommation totale d'énergie d'ici à 2050 jusqu'à 1300 TWh, sans pénaliser la croissance.

Il ne reste donc, pour nourrir la « guerre des énergies », que deux sujets.

• **Quelle place aura le nucléaire dans le mix électrique à l'horizon 2050 ?** EDF a l'objectif de prolonger le plus possible la durée du parc en activité et de mettre en service au moins deux nouveaux EPR par an à partir de 2040. Toute la nation devrait soutenir cette grande ambition industrielle qui sera la colonne vertébrale de la réindustrialisation de la France. La réussite passe par une mobilisation de toute la filière et un soutien sans faille des pouvoirs publics. Annuler à l'avance qu'on n'y arrivera pas est irresponsable, surtout de la part de ceux qui ont affaibli cette filière par leurs décisions passées.

• **Quelle place donner aux énergies électriques intermittentes, éoliennes sur terre et en mer, et photovoltaïque ?** On perçoit de plus en plus les limites liées à l'intermittence de ces énergies, à leur impact sur la stabilité du réseau et sur le coût de l'électricité, à leur dépendance à des équipements importés, sans oublier leur impact sur l'environnement, le patrimoine ou la démocratie locale. Il faut donc prendre le temps d'une analyse approfondie des coûts, des impacts négatifs et des bénéfices de ces énergies.

L'année 2025 offre, du fait des difficultés économiques, une chance pour apaiser la « guerre des énergies » en prenant le temps d'un véritable débat démocratique.

La mauvaise conjoncture et la désindustrialisation ont fait chuter la demande d'électricité à un niveau parmi les plus bas des

dernières années, d'où une surproduction sans précédent qui menace la stabilité du réseau.

Jamais le déploiement éolien et solaire n'a atteint en France un niveau aussi élevé, avec une puissance installée fin juin 2025 équivalente à celle de 46 réacteurs nucléaires. **Si les demandes de nouvelles autorisations en cours d'instruction étaient acceptées, il y aurait, à côté de nos 56 réacteurs nucléaires en activité, un parc éolien et solaire d'une puissance équivalente à celle de 95 réacteurs nucléaires !**

Jamais le coût de la garantie de prix payée aux producteurs d'EnRi n'a été aussi élevé à cause de la fréquence des épisodes de prix spot négatifs, coût auquel s'ajoute celui des pertes d'EDF quand il faut arrêter les réacteurs pour faire place à l'électricité éolienne ou solaire sur le réseau.

Est-ce être climato-sceptique que d'exiger que le Gouvernement demande à des experts indépendants d'actualiser les projections de demande d'électricité à moyen et long terme, et de comparer tous les scénarios possibles pour y répondre, avant d'engager de nouveaux contrats d'aide publique aux énergies intermittentes qui vont peser pendant 20 ans sur la facture d'électricité des Français ?

Tout cela sans qu'on ait la preuve du besoin de cette électricité intermittente en aussi grande quantité pour atteindre la neutralité carbone.

L'Allemagne nous a montré que plus on augmente la dépendance à l'éolien et au solaire, plus il faut investir dans un double système, avec des centrales à charbon ou gaz, pour éviter le black-out lors des jours sans soleil ou sans vent.

Nous tous, associations de citoyens qui voulons à la fois protéger le climat et l'environnement, n'avons-nous pas le droit de demander à nos élus, sénateurs et députés, de décider par leur vote quelques mois de pause dans la signature de nouvelles aides, financées avec notre argent, destinées à accroître sans limite l'éolien et le solaire ?

N'avons-nous pas le droit de nous demander si cet argent ne serait pas mieux employé pour décarboner plus rapidement les transports, mieux isoler les logements et bâtiments et aider l'industrie à utiliser moins d'énergies fossiles ?

Face aux attaques caricaturales que nous subissons, on peut se demander si les industriels de l'éolien et du solaire ont peur des vérités qui sortiraient d'une étude vraiment indépendante.

Cette étude pourrait être menée par le Haut-commissariat à la Stratégie et au Plan, sous le contrôle de l'Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et techniques (OPECST), et en consultant l'Académie des Sciences, dont les alertes ont été ignorées par le Gouvernement, comme celles exprimées dans les cahiers d'acteurs de la concertation.



Proposition N°8

Construire un « Plan Emploi Énergie » pour soutenir une stratégie industrielle durable

- 1. Les emplois dans l'énergie sont la clé** pour réussir la transition énergétique et réindustrialiser la France
- 2. La PPE3 aborde peu les enjeux des emplois de la transition énergétique** (absence d'échanges sur objectifs et stratégie partagée avec les industriels et les territoires.)
- 3. Engager rapidement ces échanges avec les territoires et les industriels** en 2026 avec une approche méthodologique et pragmatique.



Mise en œuvre proposition N°8 Construire un « Plan Emploi Énergie » pour soutenir une stratégie industrielle durable

Sur la base d'une **PPE3 révisée avec les territoires et les industriels**, nous recommandons de préparer un « Plan Emploi Energie » sur les **3 piliers suivants** :

- * **Sobriété et efficacité énergétique**
- * **Energies de base pilotable**
- * **Energies thermiques renouvelables.**

Ce « Plan Emploi Energie » donnera de la visibilité à nos formateurs, à nos jeunes et à nos entreprises pour les prochaines décennies.



26 questions reçues lors des inscriptions sur les huit propositions

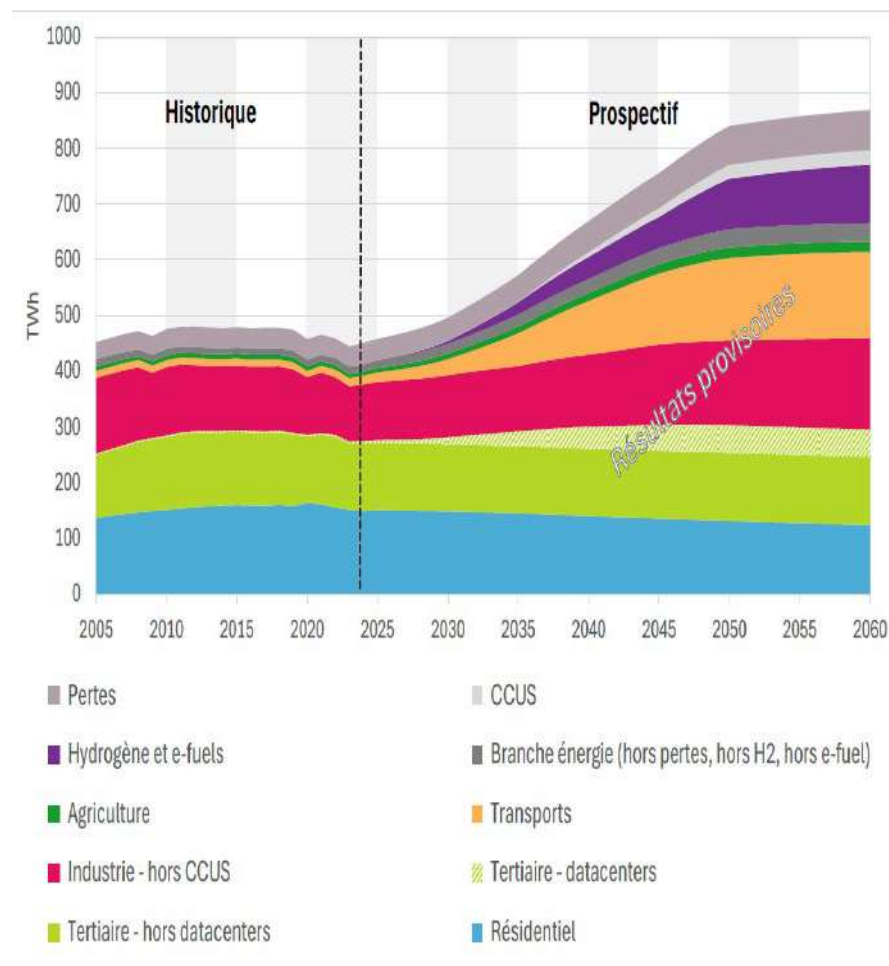
La parole aux questions des participants et les réponses apportées à Angers, Château-Thierry, Dieppe, Saint-Nazaire, Epernay, Morlaix, Amiens, Castres, Laval, Rethel, Arnay le Duc, Chéry-Chartreuve, Marmande et Gueret

Un débat : Quelle programmation énergétique pour la France en Europe?

- Programmation pluriannuelle (2025-2035) **PPE3** (décret le 12 février 2026)
- Une révision des futurs énergétique 2050 **FE 2050** en cours
- **Consensus** sur un objectif de sobriété énergétique avec **consommation globale 1100 à 1300 TWh en 2050** (*1450 TWh en 2025*)
- **Absence de consensus sur 3 volets :**
 1. **Niveau de consommation électrique en 2035 et 2050**
 2. **Répartition production par Energies électrique/Non-électriques**
 3. **Poids relatifs entre énergies pilotables** (*Hydraulique, nucléaire, Gaz*) **et non pilotables intermittentes** (*Eolien et solaire*)
- **Contrainte: surproduction électrique de 20 à 25% en France avec des conséquences d'effacement et indemnisation des promoteurs**

Des prévisions de consommation déconnectées des réalités

- Alors que la consommation baisse depuis 15 ans la prévision de RTE en 2025 est plus élevée que celle de RTE en 2021....
- La prospective de consommation vise à dissimuler la surproduction
- **Les prévisions de production de la PPE3 augmenteront la surproduction et donc les indemnisations, les pertes d'EDF et donc l'augmentation du coût complet de l'électricité pour les Français**



5 scénarios de mix électrique mis en concertation par RTE

- MO : 100% Eolien et solaire – Arrêt des réacteurs 50 ans après la mise en service
- M2 : 100% Eolien et solaire - Arrêt des réacteurs 60 ans après la mise en service
- N1 : Majoritaire Eolien/Solaire – Renouvellement de 23% du parc nucléaire
- N3 : Majoritaire Eolien/Solaire – Renouvellement de 40% du parc nucléaire
- N4 : Majoritairement nucléaire - Renouvellement de 70% à 100% du parc actuel

Constat

- **4 scénarios multipliant par 4 à 8 l'éolien et le solaire déjà excédentaire en 2025**
- **4 scénarios fermant à terme 100% à 60% du nucléaire**, augmentent le risque actuel de surproduction de mars à octobre (cf Allemagne), fragilisent la disponibilité l'hiver
- **1 scénario dit 100% nucléaire mais ou les EnRi ont la même puissance installée** qu'aujourd'hui et les mêmes problèmes de surproduction et de stabilité du réseau!!
- **2 hypothèses de consommation en 2050 quasi impossible (850 TWh) et très élevée (650 TWh)**

Le scénario alternatif RETM de consommation et équilibre Electrique/non-électrique

Scénario N4 TR (thermique renouvelable)

1. Consommation ajustée à 500 TWh en 2035 et 625 TWh en 2050 en réduisant les hypothèses de consommation
2. Limitation des EnRi à 25 GW en 2050 (arrêt des renouvellements et Solaire en grande toiture en Autoconsommation collective)
3. Reconstitution de la capacité Nucléaire d'aujourd'hui d'ici 2065
4. Développement de 500 TWh d'énergies thermiques renouvelables pour une production finale totale de 1125 TWh décarbonée en 2050

Modifications Consommation N4TR			
TWh energie consommée finale	2035	2050	Motif principal
Résidentiel/Tertiaire	-35	-100	accélération PAC
Mobilité	-20	-64	Rythme réaliste
H2	-20	-100	non pris en compte
Data centers	-7	-15	modération
Industrie	0	0	non modifié
Scénario N4	575	840	
Scénario N4 réduit	493	561	
Moyenne OCDE	510	625	
Scénario N4TR	500	625	

Total N4 TR		
625 TWh	électrique	
500 TWh	non-électrique	
1125 TWh	TOTAL	

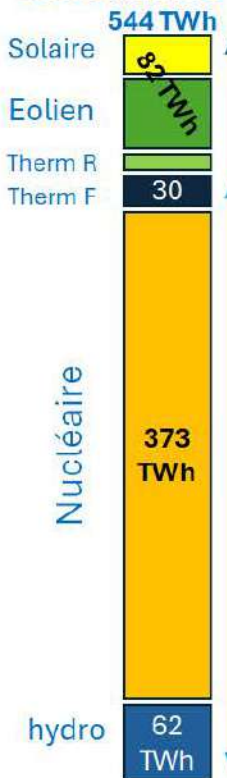
Scénario N4TR		Besoin 2050		625 TWh		électrique		
		500 TWh		non électrique				
		Nucl. Exist	EPR/SMR	EnRi	Gaz/Bioelec	Hydro	EnR non elec	
Capacité 2025	GW	61	2	55	20	26		
Production 2025	TWh	373	inc	82	30	62	239	
N4 (RTE)	GW	inc	41	57	nc	30	nc	
en consultation	TWh		nc	nc	nc	nc	nc	
N4TR (RETM)	GW	Existant	64	25	20	35		
625 TWh électrique	TWh	+EPR 2	450	50	50	75		
EnR non -électr	TWh	voir détail sur www.retm.fr						500
							Total	

👉 Un scénario réaliste en phase avec les prévisions OCDE 2035 et 2050

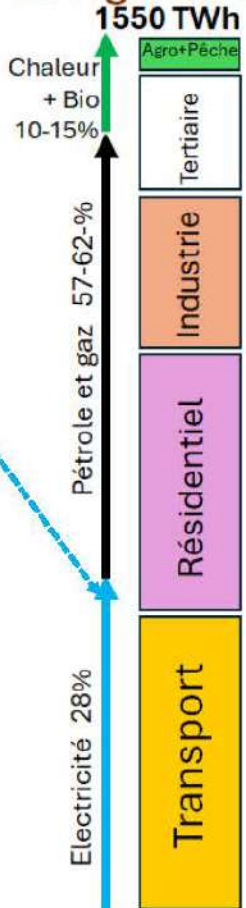
Le scénario N4 TR réduit les consommations fossiles, l'éolien et le solaire grâce aux énergies thermiques renouvelables

Actuel (2025)

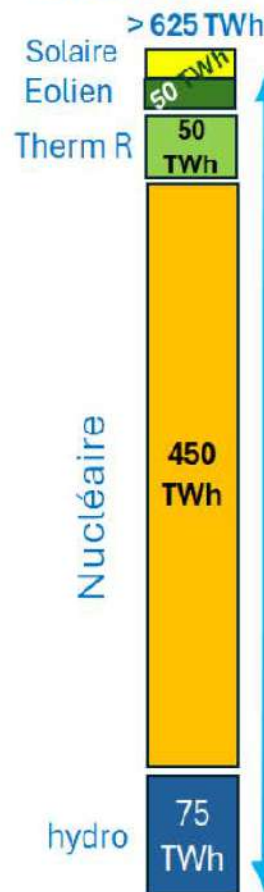
Electricité



Energie finale totale

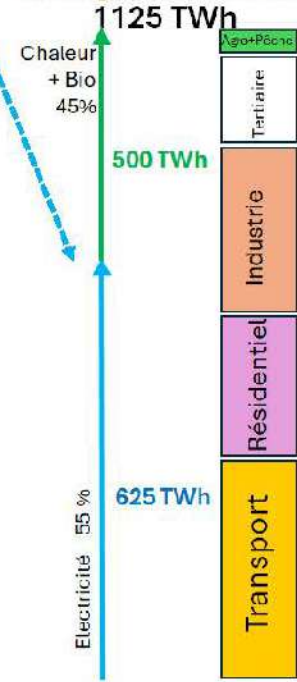


Electricité



N4 TR (2050)

Energie finale totale



👉 Un scénario réaliste en phase avec les prévisions OCDE 2035 et 2050



CAP ÉNERGIE !

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

12 MAI
18H00

BAISSER LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ



142 ASSOCIATIONS
PRÉSENTENT



8 PROPOSITIONS
CONCRÈTES

POUR DES SOLUTIONS DURABLES ET ACCESSIBLES



DANS 15 VILLES
EN FRANCE



EN PRÉSENTIEL
ET EN DISTANCIEL

CONCLUSION

Points clés à retenir

Quelques idées

- Une énergie peu chère à produire n'est pas forcément peu chère pour le système.
- Le prix de l'électricité dépend du mix énergétique ET du fonctionnement du réseau.
- La transition énergétique doit rester soutenable économiquement et territorialement.
- Les territoires ruraux sont directement concernés par les choix énergétiques nationaux.





Cap énergie

Contacts

retm@retm.fr

www.retm.fr

contact@ventdesmaires.fr

www.ventdesmaires.fr



CAP ÉNERGIE !

RENCONTRES DÉPARTEMENTALES

12 MAI
18H00

BAISSER LE PRIX DE L'ÉLECTRICITÉ



142 ASSOCIATIONS
PRÉSENTENT



8 PROPOSITIONS
CONCRÈTES

POUR DES SOLUTIONS DURABLES ET ACCESSIBLES



DANS 15 VILLES
EN FRANCE



EN PRÉSENTIEL
ET EN DISTANCIEL